REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE ROSPEZ

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212202659-20260421-2026_D_037-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 21 avril 2026 à 18h30

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le mardi vingt et un avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de **Mme Sandrine JOUAN, Maire.**

Etaient présents : MM **JOUAN** Sandrine, **LE GALL** Vanessa, **THORAVAL** Eugène, **JOUENNE** Pauline, **GRALL** Pierre, **FROGER** Florence, **TRICOT** François, **DAVAÏ** Yvon, **RAULT** Claire, **PITRE** François, **GUIGNI** Claire, **LE GALL** Goulven, **LE GALL** Thomas, **LE FLOCH** Morgane, **SALLES-BUISSON** Véronique, **LE VAILLANT** Sébastien.

Date de convocation
15/04/2026

Etaient Absents : : **ROBIN** Jacques, **GROT** Tiphaine, **DORIS** Murielle,

Date d'affichage
15/04/2026

Procurations : GROT Tiphaine à **SALLES-BUISSON** Véronique, **ROBIN** Jacques à **LE VAILLANT** Sébastien

Secrétaire de séance : **LE GALL** Vanessa

OBJET : Commission communale des impôts directs (CCID) : Proposition du conseil municipal

Le Conseil municipal, sur proposition de Madame la maire
Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.
Cette commission est composée :
- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues.
Madame la maire propose en qualité de commissaires de la commune de Rospez au sein de la commission communale des impôts directs les contribuables désignés ci-après, pour la durée du mandat du conseil municipal.

Propositions en qualité de commissaires titulaires et suppléants

1- THORAVAL Eugène né le 15/09/1958 – 11 route de Caouennec 22300 Rospez
2- LE GALL Vanessa née le 01/05/1980 – 14 route de Lanmérin 22300 Rospez
3- LE FLOCH Morgane née le 08/12/1999 – 12 route de Saint Marc 22300 Rospez
4- CAROFF Sonia née le 04/01/1975 – 35 bis rue du Chemin Vert 22300 Rospez
5- FAISANT Gwendoline née le 05/12/1991 – 6 route de Saint Marc 22300 Rospez
6- LE VAILLANT Sébastien né le 12/07/1977 – 47 route de Lanmérin 22300 Rospez
7- DAVAÏ Yvon né le 08/10/1946 – 10 route de Buhulien 22300 Rospez
8- PRIGENT Yannick né le 05/03/1974 – 90 route de Poul Lern 22300 Rospez
9- FROGET Florence née le 15/01/1973 – 13 résidence Convenant Nonen 22300 Rospez
10- GUIGNI Claire née le 02/09/1972 – 8 route de la Ville Blanche 22300 Rospez
11- LE GALL Patricia née le 12/06/1970 – 1 Allée des Châtaigniers 22300 Rospez
12- PRUVOST Dany née le 02/07/1953 – 107 route de Kergolvezen 22300 Rospez
13- LE BRICQUIR Franck né le 07/07/1966 – 33 route de Saint Marc 22300 Rospez
14- LE GALL Goulven né le 01/04/1981 – 14 route de Lanmérin 22300 Rospez
15- DORIS Murielle née le 30/07/1966 – 6 route du Cotel 22300 Rospez
16- GROT Tiphaine née le 26/03/1976 – 5 route de Coatarel 22300 Rospez 17-

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 022-212202659-20260421-2026_D_037-DE

17- TRICOT François né le 15/12/1956 – 3 rue de Croas Vari 22300 Rospez
18- PITRE François né le 20/06/1962 – 31 Résidence Convenant Nonel 22300 Rospez
19- JOUENNE Pauline née le 26/06/1990 – 1 rue des Rosiers 22300 Rospez
20- RAULT Claire née le 23/12/1956 – 8 Résidence Convenant Le Dillec 22300 Rospez
21- BLOUET Patrice né le 22/02/1966 – 33 route de Convenant Glas 22300 Rospez
22- LE CORRE Nathalie née le 26/04/1964 – 93 bis route de Quemperven 22300 Rospez
23- LECOQ Marion née le 21/03/1997 – 210 rte Quemperven 22300 Rospez
24- LE GALL Thomas né le 20/04/1998 – 1 Allée des Châtaigniers 22300 Rospez

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 16 votes pour et 2 abstentions (V. SALLES-BUISSON et T. GROT),

APPROUVE les propositions en qualité de commissaires titulaires et suppléants de Madame la maire

La Maire,
Sandrine **JOUAN**

La secrétaire de séance,
Vanessa **LE GALL**